

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

10.09.2025

Titre du projet du marché:

Mandat pluridisciplinaire pour les phases d'appel d'offres et de réalisation "Rue de la Poste"

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

ID du projet:

#22362

N° de la publication SIMAP:

#22362-01

Date de publication SIMAP:

05.09.2025

Adjudicateur:

Commune de Fully

Rue de l'Eglise 46

1926 Fully - Suisse

+41 27 747 11 11

chancellerie@admin.fully.ch

Organisateur:

Maître de l'ouvrage:

Administration communale de Fully

Service technique et Services industriels

Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully

Bureaux d'aide du Maître de l'ouvrage (BAMO):

Architecte

GAME-VS Sàrl

Rue du Collège 1

1920 Martigny

Inscription:

Sur SIMAP, pas de délai.

Visite:

Pas de visite prévue.

Questions:

19.09.2025 sur SIMAP

Rendu documents:

10.10.2025 à 00h. Dossier physique. Date du cachet postal.

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre

Type de procédure:

Procédure ouverte, non soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

Genre de prestations / type de mandats:

71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Spécialités engagées (génie civil, paysagiste, hydrogéologue, géotechnique et mobilité)

Description détaillée des prestations / du projet:

Projet de réaménagement "Rue de la Poste"

Mandat pluridisciplinaire pour les phases d'appel d'offres et de réalisation

(aménagement routiers, construction de réseaux de services en souterrain, architecture du paysage, hydrogéologie, géotechnique et mobilité)

Communauté de mandataires:

Admise.

Sous-traitance:

Admise, maximum 25%.

Mandataires préimpliqués:

Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

Comité d'évaluation ou Jury:

-

Conditions de participation:

- Formulaire valaisan de la protection des travailleurs
- Caractéristiques du soumissionnaire
- Garanties financières et d'assurances
- Engagement à respecter l'égalité entre hommes et femmes

Critères d'aptitude:

- Organisation interne du soumissionnaire
- Capacité en personnel et formation de base des personnes-clés
- Liste de références de services liés à la construction

Critères d'adjudication / de sélection:

1. Prix et plausibilité de l'offre - 50%

(1.1 Prix de l'offre - 30% (méthode de notation T1,5), 1.2 Nombre d'heures nécessaires pour l'exécution des prestations - 10%, 1.3 Compréhension du marché - 10%)

2. Organisation pour l'exécution du marché - 50%

(2.1 Nombre, planification et disponibilité des moyens et ressources pour l'exécution du marché - 30%, 2.2 Qualification des personnes-clés désignées pour l'exécution du marché - 20%)

Méthode de notation 0 à 5.

Indemnités / prix:

Aucune.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont indiqués.
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre ne sont pas mentionnés, c'est par défaut l'art. 11 al. 1 LDA qui s'applique.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

Manques de l'appel d'offres:

Les membres du collège d'évaluation ne sont pas mentionnés.

Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

Évaluation de l'OMPr:



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes